188. — Boudry, 199. — Vandenbotem Fernand, 190.

Républicains progressistes. — Henriot, 245. — Bécue, 338, élu. — Chieux, 320, élu. — Debacq, 340, élu. — Dubech, 323, élu. — Fauvergue, 224. — Gilquin, 328, élu. — Houcke, 256, élu. — Malbranque, 280. — Marchand, 304, élu.

Section de Nieppe. Rousseau, 402, élu. — Tonnel, 200.

PAS-DE-CALAIS

Arrondissement de Béthune

AUCHY-LÈZ-LA BASSÉE. — Les cinq candidats en ballottage de la liste socialiste sont élus :

Humblot Ignace, 316 voix. — Sergent Flament, 295. — Cadet François, 284. — Devillers Fidèle, 283. — Duquennoy Henri, 264.

La municipalité, qui était républicaine, devient socialiste, probablement avec le même maire, M. Decandalle, qui a fait une sensible évolution à gauche.

BILLY-MONTIGNY. — Liste radicale-socialiste. — Havet Léon, 12. — Lehut Hip., 564. — Choque, 558. — Ducollet J.-B., 566. — Coton Denis, 581 — Dégardin, 574. — Mulot Jules, 577. — Bertin Edmond, 521. — Wils Victor, 594. — Marnière Louis, 572. — May Henri, 589. — Rousseau Léon, 546. — Lequeux Alcide, 597. — Guison Aimé, 542. — Coille, 549. — Brion Et., 573. — Vincent Paul, 577. — Renaux Oct., 570. — Brau, 560.

Toute la liste radicale-socialiste est ÉLUE

Liste de défense ouvrière et commerciale. — Brion, 494. — Bourges, 447. — Urbain 451. — Blouin 446. — Cobrin, 450. — Ryot, 421. — Lourtioz, 441. — Duez, 434. — Brion François, 479. — Dupont, 459. — Lebrun, 448. — Fogneaux, 424. — Froideval, 472. — Dupriez, 434. — Wartel, 456. — Doré, 441. — Grihinge, 410. — Losé, 453. — Deloffre, 411. — Normand, 447. — Danglot, 448.

Au premier tour, 4 listes se trouvaient en présence. La liste de concentration républicaine et socialiste du citoyen Tournay, maire sortant, obtint une moyenne de 600 voix. Les citoyens Tournay, maire sortant, et Baillet, adjoint, furent élus.

La liste socialiste unifiée du citoyen Leupent obtint une moyenne de 110 voix ; la liste progressiste, dite de défense ouvrière et commerciale, une moyenne de 350 voix ; la liste ouvrière, 150 voix.

Le conseil actuel reste socialiste et radical.

CUINCHY. — Les quatre candidats de la liste socialiste qui restaient en ballottage sont élus avec 40 voix de majorité.

Les socialistes prennent tous la place des réactionnaires à la mairie.

CARVIN. — Les quatre candidats de la liste radicale et socialiste, qui étaient en ballottage, ont été élus hier sans concurrents, les cléricaux ayant déserté la lutte.

Résultats du premier tour : Liste radicale socialiste, 1,100 voix en moyenne ; liste cléricale, 900.

19 radicaux et socialistes avaient été élus au premier tour. Les quatre restant en ballottage ont été élus hier.

La municipalité, qui était cléricale, devient entièrement socialiste et radicale.

HARNES. — La liste réactionnaire de M. Baillez, maire sortant, a 16 candidats élus.

La liste socialiste a 7 candidats élus.

Nous gagnons quatre sièges ; les réactionnaires ne l'emportent que d'une dizaine de voix et cela grâce au maintien de la liste Boucher, exclu du parti socialiste.

LEFOREST. — Les ballottages. — Voici les résultats du scrutin de ballottage : MM. Delbroucque, clérical, 315 voix. — J.-B. Miquet, 302. — Vallois, 312. — Miquet Victor, 304. — Vanherdrick, 307. — Paul Miquet, 312. — Menuet, 308.

Tous ces candidats de réaction sont élus.

Viennent ensuite : MM. J. Monier, 270 voix. — Nache, 269. — Bergot, 265. — Crunelle, 263. — Vallin-Hurbain, 255. — Hyvernat, 254 — Monnier Aimable, 253.

Candidats de la liste républicaine démocratique.

Résultats du premier tour. — Liste républicaine démocratique, 280 voix en moyenne. Liste réactionnaire, 260.

Le premier tour avait donné 7 élus républicains de gauche et 2 élus réactionnaires. Il y avait 7 ballottages.

NOYELLES-SOUS-LENS. — Trois sièges étaient en ballottage. Les trois candidats de la liste républicaine démocratique sont élus : Bassez, 194 voix. — Wattrelot, 191. — Watrelot Auguste, 190.

Liste socialiste. — Lourdeau Hip., 176. — Lazare Ant., 175. — Bassez Alfard, 174.

L'ancienne municipalité était, comme la municipalité actuelle, radicale.

Arrondissement de Boulogne

CALAIS. — Quatorze candidats de la municipalité réactionnaire sortante avaient été élus au premier tour.

Il y avait ballottage jopr 17 sièges.

Le scrutin d'hier a été entièrement favorable à la liste du bloc de gauche.

Le Conseil municipal, qui était réactionnaire, comprend maintenant 22 socialistes et 14 cléricaux.

Arrondissement d'Arras

ARRAS. — Inscrits : 5854. — Votants : 3074. — Suffrages exprimés : 3073. — Nuls : 25.

Sont élus : MM. Petit, républicain, 2239. — Paris, réactionnaire, cons. sort., 2220. — Caffenne, républicain, 2207. — Duchat, républicain, 2204.

Viennent ensuite : MM. Anselin, réac., cons. sort., 2188. — Tricart, réac., cons. sort., 2129. — Henry, réac., 2123. — Hoyer, républ., 2089.

L'ancien conseil comprenait huit réactionnaires ; le nouveau n'en a plus qu'un.

Les Résultats dans la Région

La journée du 10 mai, qui n'a pas répondu aux espérances du Parti socialiste dans nos grandes villes de Lille et de Roubaix, paraît d'autre part avoir fait de sombres coupes dans les municipalités conservatrices.

Sans pouvoir chiffrer déjà les gains et les pertes de chacun, il nous paraît que les pertes du parti conservateur seront nombreuses et sensibles.

Dunkerque, Fourmies, Somain lui sont enlevées, ainsi que beaucoup d'autres communes moins importantes telles que Bruay, Emmerin, Templeuve, Lesquin, Catillon, etc. etc.

Une autre caractéristique de la journée est l'admirable discipline des électeurs socialistes qui, partout où leurs chefs avaient contracté entente avec les radicaux arrivés premiers au premier tour, ont voté de telle façon que l'entente radicale et socialiste n'a pas laissé échapper un succès. C'est ainsi que Dunkerque, Somain, Fourmies, Templeuve, Carvin et Lesquin, ont pu être arrachées à la réaction, en même temps que Valenciennes, Armentières et Loos ont pu résister à l'assaut dangereux des partis de droite.

En ce qui concerne les socialistes, nous ne croyons pas qu'ils aient perdu une seule des communes dont ils possédaient auparavant les hôtels de ville. Ils ont même gardé celles de Denain et de Croix où des divisions intestines et des difficultés locales avaient paru affaiblir outre mesure le Parti socialiste ; et ils peuvent enregistrer des gains très intéressants tels que Calais, Bruay-sur-l'Escaut, Emmerin, Fâchés-Thumesnil, Auchy-lez-La Bassée, Avesnes-lez-Aubert, Catillon, Audencourt, Ligny, Annoeullin, Cuinchy, etc., etc., en même temps que dans quantité de communes des minorités socialistes pénètrent dans les conseils municipaux.

La journée prise dans son ensemble et envisagée au large point de vue des progrès de la démocratie en général n'apparaîtrait donc pas comme mauvaise, si les résultats de Roubaix, de Lille et de La Madeleine n'y jetaient une ombre regrettable.

A Roubaix, l'or et l'intimidation ont fait leur œuvre ; la liste radicale et socialiste a bien gagné 170 voix environ sur les 200 voix radicales du premier tour ; mais les mottistes ont trouvé par les procédés que l'on a dévoilés 130 voix nouvelles qui leur ont assuré une majorité définitive de 150 voix.

Le Conseil municipal de Roubaix reste donc, comme l'ancien, composé de 21 réactionnaires et de 15 socialistes. M. Motte sera maire de Roubaix ; sa vanité y trouvera peut-être son compte.

Mais si un citoyen peut se glorifier d'être placé au premier rang par l'estime de ses contemporains, quelle satisfaction peut-il éprouver si, pour s'imposer à ses concitoyens, il lui a fallu faire appel aux cambrioleurs électoraux de Froyennes et de Kain ?

Conseiller général de Wattrelos et maire des Flamidiens, voilà ce que M. Motte appelle être l'élu de sa ville natale. Il y a des gens qui ne sont pas difficiles.

A Lille, la liste réactionnaire est élue toute entière. Ce résultat n'a étonné personne, car il était bien certain que les incidents de la semaine avaient laissé les électeurs radicaux du premier tour absolument désemparés.

Sollicités de marcher au drapeau par les chefs de la Ligue Radicale et Radicale Socialiste qui — on leur doit cette justice — ont fait loyalement et énergiquement tout leur devoir, ils ont été déroutés par la manœuvre tentée au profit de la réaction par MM. Vaillant, Malaquin et de Lauwereyns.

Ceux-ci dont le premier, ancien clérical connu par ses palinodies intéressées, et le second, totalement inconnu, n'ont exercé une influence qu'en utilisant le nom du Comité du Progrès du Nord. Ils créaient ainsi une confusion avec le journal républicain au nom de qui ils paraissaient parler, et qui, tiraillé lui-même, n'a pu prendre que trop tard l'attitude qui répondait aux vues républicaines de son rédacteur en chef.

C'est merveille que, dans ces conditions, trois mille électeurs radicaux lillois aient repoussé avec dégoût les conseils du nouveau Brackers-d'Hugo et de ses deux complices et soient venus à la liste d'entente.

Mais l'attitude des électeurs radicaux qui, en dépit des appels de leurs chefs autorisés, ont refusé leurs bulletins au second tour à la liste de gauche, soit pour s'abstenir, soit pour aller à droite, cette attitude, disons-nous, nous paraît avoir aussi des causes plus lointaines et plus profondes que les suggestions du trio en question.

Nous la retrouvons, en effet, à La Madeleine où M. Vaillant n'avait pas intérêt à opérer en vue du poste de président du Tribunal de Commerce — auquel sa trahison lui vaudra quelque droit.

Nous retrouvons aussi cette attitude à Valenciennes où les électeurs socialistes font élire les radicaux sans que les électeurs radicaux assurent le succès des candidats socialistes portés sur la même liste.

C'est là, à notre avis, le fait le plus important du jour, celui qui mérite l'analyse la plus serrée et qui comportera les enseignements les plus graves.

Pour aujourd'hui, nous laissons tout à leur joie les municipaux lillois qui, en dépit de leur grand chiffre de voix, n'ont pas une majorité plus grande que celle de 1904 ; et nous essaierons de dégager demain la leçon du second tour de scrutin qui, à notre avis, loin d'être la condamnation du bloc en justifie plus que jamais la nécessité.

Ed. DELESALLE.

LE CRIME DE L'OGRESSE

LE NOUVEAU FORFAIT DE JEANNE WEBER. — LA SCÈNE TRAGIQUE. L'AUTOPSIE.

Commercy, 10 mai. — L'autopsie du cadavre de Maurice Poirot, pratiqué par les docteurs Parizot, professeur à l'Université de Nancy, et Thierry, médecin-légiste, n'a été entièrement terminée que cette nuit à 10 h. 45.

Les deux docteurs ont constaté sur le corps de la malheureuse victime des traces de violences et un commencement de strangulation ; on n'est pas éloigné de croire que Jeanne Weber a commis son nouveau crime dans un but sadique, au cours d'une crise d'hystérie.

D'après les constatations effectuées, comme le petit Maurice Poirot criait, Jeanne Weber lui a fermé la bouche de force. Appuyant sur sa poitrine la tête de l'enfant elle essaya de rapprocher de ses mâlas crispées la mâchoire inférieure de la victime. C'est ainsi que l'enfant subit le commencement de strangulation. Ce mouvement fit sortir la langue qui fut prise entre les dents et à moitié coupée. Le sang gicla en abondance, arrosant les draps et la patiente de la meurtrière. Comme l'enfant respirait encore, elle l'étouffa au moyen des oreillers et de l'édredon, qu'elle lui bourra sur la figure ; c'est alors que les parents intervinrent et enfoncèrent la porte.

Cette reconstitution de la scène tragique a été faite d'après l'aspect des lieux et des premières constatations.

Le docteur Parizot a déclaré ce matin dans une interview, que la mort est bien due à la strangulation. Il a refusé de donner aucun autre détail et a ajouté que les interviews se rapportant de près ou de loin à l'autopsie qui pourraient être publiées sous son nom seraient fantaisistes.

JEANNE WEBER EN PRISON

La folle criminelle a quitté hier soir le local de l'hôtel de ville, où elle était provisoirement gardée à vue ; elle a été conduite en automobile à la prison de Saint-Mihiel.

La distance séparant Commercy de St-Mihiel n'est que de douze kilomètres qui furent rapidement franchis.

Pendant le trajet, la meurtrière a conservé un calme imperturbable et inconscient. Elle a conservé le même cynisme lorsqu'elle a été écrouée à la prison.

Jeanne Weber n'a consenti qu'à reconnaître son identité véritable ; elle a gardé sur son nouveau crime le mutisme le plus absolu.

On a trouvé sur elle des lettres portant la suscription « Mme Jeanne Moulinet, veuve Weber », ainsi que des coupures d'un journal relatant les crimes de l'étrangleuse d'enfants.

L'inconscience de cette femme est effrayante. En arrivant à la prison, hier soir, elle a mangé de fort bon appétit, puis elle s'est tranquillement couchée et elle a dormi toute la nuit.

L'ÉMOTION A COMMERCY. — LES PARENTS DE LA PETITE VICTIME

La nouvelle de l'assassinat du jeune Maurice Poirot se répandit dans Commercy comme une traînée de poudre. En un instant une foule énorme s'assembla devant la maison Poirot, 17, rue de la Paroisse. Puis elle se rua vers la mairie quand elle apprit que l'ogresse avait été transférée au violon municipal. Secouée d'un frisson d'indignation et de colère, elle ne cessait de pousser des cris de mort.

Les époux Poirot tiennent depuis six mois à Commercy un petit hôtel-restaurant. Ils étaient auparavant installés à Brûlecourt. Ils ont deux enfants : l'aîné, Fernand, est âgé de neuf ans ; le plus jeune, Maurice, la victime de l'horrible drame, n'avait que six ans.

M. Poirot et sa femme sont terrassés par la douleur ; ils ont cependant eu la force de raconter aux magistrats du parquet comment Jeanne Weber, qui disait se nommer Jeanne Moulinet, se présenta chez eux en compagnie de l'ouvrier Bouchery, et comment elle demanda qu'on lui confiât un des enfants pour la nuit.

A LA PRÉFECTURE DE POLICE

Nous avons demandé, ce matin, à un haut fonctionnaire de la préfecture de police de nous dire pour quelles raisons Jeanne Weber sur qui, à défaut de preuves évidentes, de graves présomptions pesaient, n'avait pas été internée et mise ainsi dans l'impossibilité de nuire.

« La préfecture de police, nous a-t-on répondu, désirait vivement l'internement de Jeanne Weber, mais aucun médecin-aliéniste n'a voulu la reconnaître folle. Le parquet n'ayant pu relever contre elle aucune charge, n'a pas, en conséquence, réclamé l'internement de cette femme.

» Nous lui avons cependant proposé de la faire admettre gratuitement à l'asile de Nanterre en lui promettant qu'aucun des hospitalisées ne connaîtrait son identité ; mais elle a formellement refusé.

» Nous ne pouvions faire plus. »

M. CHURCHILL ÉLU DÉPUTÉ DE DUUDEE

LE MINISTRE DU COMMERCE QUI AVAIT ÉCHOUÉ A MANCHESTER EST ÉLU A DUNDEE

Londres, 10 mai. — Les élections de Dundee ont donné les résultats suivants :

M. Winston Churchill, libéral, ministre du commerce, 7,079 voix, élu.

Sir George Baxter, unioniste, 4,370 voix.

M. Stuart, ouvrier, 4,014 voix.

M. Scrymgeour, candidat de la tempérance (prohibitionniste), 655 voix.

Aux dernières élections, la majorité du parti libéral sur le parti unioniste dans cette circonscription était de 5,411 voix.

Néanmoins, en dépit de cette réduction de la majorité, les résultats de l'élection qui vient d'avoir lieu seront considérés, sans doute, comme satisfaisants dans les milieux libéraux.

Pendant toute la journée, les rues de Dundee ont présenté le spectacle d'une animation extraordinaire.

De tous les côtés, des automobiles et d'autres voitures, arborant les couleurs des divers candidats, ont amené les votants sur les lieux du scrutin.

Les femmes suffragistes, qui se sont distinguées au cours de cette campagne par l'ardeur qu'elles ont apportée à combattre la candidature de M. Churchill, ont stationné aujourd'hui dans le voisinage des salles de scrutin, où elles n'ont cessé d'engager les votant à «repousser» le libéral.

La foule, massée devant l'hôtel de ville, a fait au vainqueur une chaleureuse ovation.

Les Scandales Allemands

LE PRINCE D'EULENBOURG DEMANDE SA MISE EN LIBERTÉ

Berlin, 10 mai. — Le prince d'Eulenbourg a passé tranquillement sa première nuit d'incarcération. Son réveil, cependant, a été pénible ; il ressentait de violentes douleurs dans la jambe gauche.

Le docteur Steyrer, qui dirige le service médical de la section dans laquelle se trouve le prince, et le docteur Krauss ont visité celui-ci ce matin et ce sont montrés assez satisfaits de son état.

Le prince ne reçoit aucune visite ; sa femme seule est admise auprès de lui ; elle s'est, d'ailleurs, installée, en compagnie de son second fils, dans son appartement de Berlin.

Ce matin, un des avocats du prince d'Eulenbourg, le conseiller de justice Wronker, a été autorisé à conférer longuement avec son client. M. Wronker a fait appel de la décision prise hier par la chambre des délibérés, qui a refusé la mise en liberté sous caution du prince.

Cette protestation, qui sera déposée aussitôt qu'on aura reçu le procès-verbal relatif à la décision de la chambre, contiendra, en outre, une nouvelle offre de caution de 625,000 francs.

L'avocat du prince estime, en effet, que l'arrestation de son client est illégale, son état de santé rendant toute intuitive de fuite impossible ; d'ailleurs, l'extradition est accordée continuellement pour le délit dont le prince d'Eulenbourg est inculpé.

Le procès n'aura pas lieu avant le fin de l'automne, les recherches devant être longues et difficiles. L'interrogatoire des témoins qui, pour la plupart, habitent des villages bavarois, exigera, en effet, beaucoup de temps.

L'élection du député socialiste de Strasbourg

Berlin, 10 mai. — Dans sa dernière séance, le Reichstag s'est occupé de l'élection de M. Bernard Boehle, socialiste, d'origine badoise, député de Strasbourg. La validité de l'élection avait été contestée dès le lendemain du scrutin du 4 mai de l'année dernière.

D'après le dossier volumineux dont la commission avait pris connaissance, une série d'irrégularités auraient été commises. Des absents ont, prétend-on, pris part au vote. Des bulletins faisant suivre le nom de M. Boehle d'épithètes injurieuses n'ont pas été annulés. Enfin, le curé du Neuhof avait invité les fidèles, du haut de la chaire, à voter pour le candidat socialiste.

Les débats se sont prolongés assez longtemps au Reichstag et, après l'intervention de plusieurs orateurs, l'assemblée a prescrit sur place une enquête officielle.

CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Paris, 11 mai. — Le ministère de l'Intérieur nous communique, à une heure du matin, la note suivante :

Le Conseil de Paris est ainsi composé :

Socialistes unifiés, 10, contre 13 dans le précédent Conseil ; socialistes indépendants, 11 contre 12 ; radicaux et radicaux socialistes, 23 contre 19 ; progressistes, 5 contre 5 ; nationalistes et réactionnaires, 32 contre 31.

Informations REGIONALES

A LILLE

La Fuite du triomphateur

Hué par mille personnes, M. Ch. Delesalle a dû fuir protégé par de grosses forces de police. — Une relique.

D'autre part on peut suivre, dans notre « Autour du Scrutin », la montée de la manifestation populaire organisée contre la liste des jésuites.

En voici un incident des plus saillants qui se déroula vers minuit et demi.

M. Charles Delesalle s'était réfugié, devant les huées de la foule, dans le Café Belle-Vue. Les acclamations de ses électeurs se manifestaient par les cris suivants : « A bas la calotte ! A bas Charles Delesalle ! Vivent les socialistes ! » C'était la clameur unanime sans presque une voix de protestation.

M. Charles Delesalle, très touché de ce triomphe, fit mander tout de suite la police. Une brigade d'agents arriva, soutenue de gendarmes. Quelques portefaix payés consentirent à hisser M. Delesalle sur leurs épaules pour le protéger des attaques de la foule.

Les agents formèrent autour de cette petite marche triomphale un cordon très serré. Le public menaçait de faire une mauvaise conduite au triomphateur, qui avait hâte de sortir du flo tde ses « chers concitoyens » !

Arrivés à l'Hôtel-de-Ville à grand peine, les portefaix lachèrent le maire, que les agents continuèrent, à plus de quarante, à devoir protéger contre les assauts indignés de la foule.

Pour un triomphe, c'en fut un plutôt mince et on se demande ce que faisaient les électeurs de la calotte pendant que leur grand élu était obligé de fuir, sous la protection de la police, comme un repris de justice !

⁂

AVIS. — M. Charles Delesalle, au cours des accolades enthousiastes que lui voulurent donner ses concitoyens, perdit son chapeau haut de forme. Un peu brossé à rebrousse-poil, pas trop abîmé, il a été recueilli par de pieuses mains. Il se trouve maintenant en nos bureaux où M. Charles Delesalle pourra venir le reprendre. A ucas où il y renoncerait, nous pourrions l'offrir à la basilique de Notre-Dame de la Treille, où on l'exposerait avec joie à la vénération des fidèles.

La tentative d'assassinat sur un Juge de paix

A CAMBRAI

On n'a pas retrouvé le revolver dont s'est servie la dame Bourgeois, née Marie Hindré, 38 ans, demeurant à Calais, pour commettre sa tentative d'assassinat sur son oncle, M. d'Hooghe, juge de paix.

La meurtrière, son coup fait, s'est rendue au buffet de la Gare et, après avoir fait un paquet avec son arme, a chargé un garçon de le porter à la poste à l'adresse de son mari, à Calais.

Dans la matinée de samedi, vers 11 heures et demie, la dame Bourgeois s'était rendue dans la Justice de paix dans l'espoir d'y rencontrer M. d'Hooghe. Ne trouvant pas ce dernier, elle se rendit dans un café voisin, où elle demanda l'adresse de son oncle.

DRAMATIQUE SUICIDE

à Clary

UN TISSEUR, NE POUVANT SE CONSOLER DE LA MORT ACCIDENTELLE DE SON FILS, SE PEND DANS SON GRENIER.

M. Arsène Lor, 52 ans, tisseur, rue des Moulins, à Clary, ayant perdu, il y a 2 ans, son fils Eugène, tué accidentellement à la brasserie Chanoine, à Bertry, était sujet à des idées noires et, chaque fois qu'il se rendait en cette dernière localité, il en revenait désespéré ; le souvenir de la mort de son fils le hantait terriblement.

Vendredi soir, après avoir reporté de la toile qu'il avait tissée pour un fabricant de Bertry, il rentra chez lui, très affecté, tenant dans la main une photographie de son fils défunt.

Après avoir pris son repas, il quitta la table en déclarant qu'il allait se pendre. Il alla, en effet, prendre une corde dans son atelier et se dirigea vers le grenier. Sa fille Palmyre le retint par ses vêtements, mais le malheureux père échappa à son étreinte et d'un bond se précipita dans le grenier dont il referma la trappe.

Sa fille cria au secours. Le jeune Boursier, garçon boulanger accourut, mais ne pouvant ouvrir la trappe du grenier, il grimpa sur le toit et y pratiqua une ouverture par laquelle il descendit avec un des voisins. Mais ces efforts avaient demandé du temps et Lor avait succombé à l'asphyxie. Il s'était pendu à une poutre.

Le désespéré laisse une veuve et six enfants.

Dernière Heure

Les Elections Municipales A PARIS

Paris, 10 mai. — Voici les résultats du scrutin de ballottage :

QUATRIEME ARRONDISSEMENT

NOTRE-DAME. — Lemarchand, rép. soc., ÉLU.

SAINT-GERVAIS. — Bedini-Jourdin, nat., ÉLU.

SAINT-MERRI. — Le Corbeller, nat., ÉLU.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT

SORBONNE. — André Lefèvre, soc. ind., ÉLU.

VAL-DE-GRACE. — Lamptié, rad. soc., ÉLU.

SAINT-VICTOR. — Bauton, radic. soc., ÉLU.

JARDIN DES PLANTES. — Fleurot, soc. ind., ÉLU.

NEUVIEME ARRONDISSEMENT

FAUBOURG MONTMARTRE. — Gaston Méry, nat., ÉLU.

PORTE SAINT-MARTIN. — Béchet, rad. soc., ÉLU.

ONZIEME ARRONDISSEMENT

FOLIE-MÉRICOURT. — Miniot, rad. soc., ÉLU.

DOUZIEME ARRONDISSEMENT

BEL-AIR. — Marsoula, rad. soc., ÉLU.
PICPUS. — Salmon, rad. soc., ÉLU.

TREIZIEME ARRONDISSEMENT

GROULEBARBE. — Deslandres, soc. unifié, ÉLU.
SALPETRIERE. — Fossot, nat.,

QUATORZIEME ARRONDISSEMENT

MONTPARNASSE. — Beer, rad. soc., ÉLU.
PLAISANCE. — Pannelier, rad. soc, ÉLU.

QUINZIEME ARRONDISSEMENT

GRENELLE. — Moreau, soc. ind., ÉLU.
NECKER. — Guibert, rad. soc., ÉLU.

SEIZIEME ARRONDISSEMENT

CHAILLOT. — Naulan, nat., ÉLU.

DIX-SEPTIEME ARRONDISSEMENT

BATIGNOLLES. — Demain, nat., ÉLU.
EPINETTES. — Brunet, soc., un., ÉLU.

DIX-HUITIEME ARRONDISSEMENT

LA CHAPELLE. — Gent.
CLIGNANCOURT. — Cherbecourt, soc. un., ÉLU.

DIX-NEUVIEME ARRONDISSEMENT

AMERIQUE. — Desvaux, rad. soc., ÉLU.

VINGTIEME ARRONDISSEMENT

SAINT-FARGEAU. — Virot, soc., ÉLU.

Paris, 11 mai. — A une heure du matin le ministère de l'Intérieur communique la statistique suivante :

Résultats du second tour de scrutin dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement :

Résultats connus : 80.

Ces résultats se décomposent ainsi :

Socialistes unifiés : 2.
Radicaux et radicaux-socialistes : 40.
Républicains de gauche : 21.
Progressistes : 11.
Réactionnaires : 5.
Douteux : 1.

Les républicains gagnent les municipalités de Laon, Dinant Ancenis, Segré, Alençon, Prade, Beauvais, Nantes, Chateaubriand, Toulouse.

Les républicains perdent la municipalité de Clermont (Oise).

Dans les Départements

LAON. — Radicaux et radicaux-socialistes élus, 11. — Progressistes, 5. — Majorité gagnée par les radicaux et radicaux-socialistes.

ORTHEZ. — Républicains de gauche élus, 4. — Majorité maintenue aux réactionnaires.

SAUMUR. — Radicaux et radicaux-socialistes élus, 9. — Majorité maintenue aux radicaux et radicaux-socialistes.

REMIREMONT. — Nationalistes et réactionnaires élus, 4. — Majorité maintenue aux républicains de gauche.

SAINT-DIE. — Nationalistes et réactionnaires élus, 13. — Majorité maintenue aux réactionnaires.

VERVINS. — Radicaux et radicaux-socialistes élus, 4. — Républicain de gauche, 1. — Majorité maintenue aux radicaux-socialistes.

ANGOULEME. — Républicains de gauche, 2. — Majorité maintenue aux républicains de gauche.

BARBEZIEUX. — Radicaux-socialistes élus, 2. — Nationalistes, 1. — Majorité maintenue aux républicains de gauche.

COGNAC. — Socialiste indépendant élu, 1. — Radicaux et radicaux-socialistes, 2. — Majorité maintenue aux radicaux-socialistes.

CHATEAULIN. — Radicaux et radicaux-socialistes élus, 10. — Républicains de gauche, 13. — Nationaliste, 1. — Majorité maintenue aux républicains de gauche.

EMBRUN. — Radicaux et radicaux-socialistes élus, 7. — Républicains de gauche, 5. — Majorité maintenue aux républicains de gauche.

MONTFORT. — Républicains de gauche, 1. — Majorité acquise aux républicains de gauche.

ROCROI. — Républicains de gauche, 3. — Majorité maintenue aux républicains de gauche.

MORILLAC. — Progressistes et réactionnaires, 1. — Majorité maintenue aux progressistes.

ANCENIS. — Républicains de gauche, 5. — Majorité pour les républicains de gauche.

RODEZ. — Républicains de gauche, 7. — Majorité maintenue aux radicaux et radicaux-socialistes.

MILLAU. — Radicaux et radicaux-socialistes, 8. — Majorité maintenue aux radicaux socialistes.

DOULLENS. — Socialiste indépendant, 7. Républicains de gauche, 2. — Réactionnaire, 1 — Majorité maintenue aux républicains de gauche.

MONTDIDIER. — Radicaux, 2. — Réactionnaires, 2. — Majorité maintenue aux radicaux-socialistes.

LA BARBE-BLEUE des Etats-Unis

ON N'AVAIT ARRÊTÉ QUE SON SOSIE QUI A ÉTÉ MIS EN LIBERTÉ.

New-York, 10 mai. — La femme arrêtée comme étant la fameuse Gunness, de Laport, a pu démontrer qu'il s'agissait d'une erreur. L'enquête a prouvé qu'elle était véritablement une dame Herron, ainsi qu'elle l'avait déclaré tout de suite, au moment de son arrestation.

Elle se rendait à New-York chez un oncle, qui est parente du roi du pétrole. Elle a été remise immédiatement en liberté.

A Laport, dans la maison de l'ogresse, les recherches continuent. On a encore trouvé un cadavre dépecé, dans un état de putréfaction très avancé.

On a trouvé également un grand nombre de lettres adressées à la femme Gunness par un M. Lamphet, qui a été arrêté comme complice. Celui-ci a paru vivement contrarié de cette découverte.

Explo ion d'une locomotive

Deux tués. — Nombreux blessés.

Saint-Pétersbourg, 10 mai. — Hier soir, à 684 verstes de Saint-Pétersbourg, sur la ligné de Varsovie, un train militaire a déraillé à la suite de l'explosion de la chaudière de la locomotive.

Ce train était rempli de soldats. Le mécanicien et le chauffeur ont été tués ; les conducteurs et de nombreux soldats ont été blessés.

Une nouvelle Capitale

A ANTIVARI, LE PRINCE DE MONTENEGRO A FONDÉ SA CAPITALE.

Cettigne, 10 mai. — Samedi matin, le prince de Montenegro a inauguré les travaux de construction de la nouvelle Anivari, la ville qui, bâtie à côté de l'ancienne, est destinée à être la capitale future du Montenegro.

Les travaux de construction de la nouvelle Anivari sont confiés à des entrepreneurs italiens, et c'est également une compagnie italienne qui a obtenu la construction et l'exploitation de la ligne du chemin de fer qui, partant du port d'Antivari, va jusqu'à Viz sur le lac de Scutari.

Tous les représentants diplomatiques ainsi que les princes et les princesses de la maison Petrovitch-Niégoch étaient présents. Pendant la cérémonie, les sociétés musicales ont joué l'hymne monténégrin et l'hymne italien.

Tous les discours prononcés ont fait ressortir la solidarité d'intérêts existant entre l'Italie et le Montenegro. Le discours du prince Nicolas a fait une grande impression sur l'assistance. Les correspondants des journaux italiens, particulièrement l'envoyé spécial de la « Tribuna », signalent le contraste entre le passage chaleureux faisant allusion à l'amitié de la Russie et la parole de simple courtoisie à l'égard de l'Autriche. Enfin le passage exprimant la reconnaissance du Montenegro pour l'Italie a été salué d'acclamations unanimes.

A Rome, l'écho de la cérémonie d'Antivari fait grande impression. Dans les milieux politiques, on est convaincu que le prince de Montenegro, lors de son récent voyage en Russie, a acquis la conviction que la ligne balkanique aboutirait à Antivari. Etant données les relations étroites de l'Italie et du Montenegro, on voit quelle importance prend la chose pour la situation de l'Italie en Adriatique et pour sa pénétration dans les Balkans.

Edmond Picard quitte le Sénat belge

IL DÉCLARE NE PAS SE SOUMETTRE AU « CLERGÉ » SOCIALISTE

Bruxelles, 10 mai. — M. Edmond Picard, sénateur, membre du conseil général du Parti ouvrier belge, vient de donner sa démission par la lettre ci-dessous, qui va certainement produire une sensation énorme dans le pays :

Au conseil général du Parti ouvrier,

Mes chers amis,

Le Sénat a hier clos sa session et, aimant le symbolisme, j'y suis resté le dernier. L'occasion me paraît bonne pour vous informer que je n'entends pas y retourner ; non pas en claquant les portes, en faisant une invocation à Cambronne, comme quelques-uns pourraient le croire, mais avec la tranquille ironie d'un vieil homme qui connaît les hommes.

Je ne quitte pas le Parti ouvrier, mais je laisse aux petits groupes de sectaires qui nous précèdent et que, suivant la tradition, les raisonnables se laissent aller à suivre, l'inévitable surenchère qui s'impose à ceux qui craignent, par pusillanimité, que l'on croie qu'ils ne feront pas autant que les extravagants.

En bon entraîneur, j'ai toujours couru devant quand le parti ouvrier belge était encore à l'état embryonnaire ; je pourrais faire le récit de mes exploits à cette époque héroïque. Maintenant que tout va bien, on me crie de lâcher la piste, on m'injurie même en passant...

Vous avez parmi vous des individualités qui pratiquent à la sauce socialiste, le « perinde ac cadaver » d'Ignace de Loyola. Je refuse de m'y soumettre, ne fût-ce que pour l'exemple et la dignité humaine. Que ce clergé cherche ailleurs des esclaves ! Ces tyrannies intransigeantes sont en désaccord avec nos allures belges établies par les siècles de lutte contre les autoritaires. Si j'avais à vous donner un conseil, ce serait de considérer davantage à quel peuple vous avez affaire, pour ne pas courir le danger de vous mettre en désaccord flagrant avec ces attitudes historiques créées.

Mais que sert de prêcher ? Suivez vos destinées ; leur fatalité vous entraîne. J'espère qu'elles seront heureuses puisqu'à les rendre telles, j'ai consacré une large part de ma vie et pratiqué, comme je continue de la pratiquer, le luxe ruineux d'agir véritablement en socialiste.

Mieux vaut peut-être, en l'état actuel de votre évolution, que les intellectuels bourgeois sortent de vos rangs. Ils ont en eux des ferments indestructibles qui vous gênent et suscitent des conflits. J'espère néanmoins que parfois dans les conjectures graves politiques on se retournera vers la place que j'occupe comme si j'y étais encore pour aider à conjurer le péril ou à éclaircir le débat !

Salut et fraternité ! Bon travail !

Le bureau du conseil se réunira probablement lundi pour discuter et communiquer officiellement cette lettre.